

# Règlement pour la Valsloppet 2022

Le Cyclotourisme Aubenas Vals (CTAV), affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) organise le 4 et 5 juin 2022, une rando raid VTT : La VALSLOPPET.

## 1 Le Programme

La VALSLOPPET est une randonnée à VTT qui se déroule sur 2 jours durant le week-end de la Pentecôte les années paires.

- **Samedi** : Départ entre 8h00 et 8h30 du stade de VINEZAC pour une arrivée au camping *Le Sablas* à ROSIÈRES après avoir parcouru environ 75 km pour 2800 m de D+.
- **Dimanche** : Départ entre 8h00 et 8h30 du camping *Le Sablas* à ROSIÈRES pour un retour sur VINEZAC après avoir parcouru environ 55 km pour 1800 m de D+.

## 2 Mise en garde

- La VALSLOPPET est une rando raid vtt sans compétition : aucun classement ne sera établi. Elle n'en demeure pas moins une épreuve physique qui exige **une bonne condition physique et une bonne préparation**.
- Le parcours d'environ 130 km et 4600 m de dénivelé positif est **très difficile** : les montées alternent pistes et sentiers cassants, les descentes se font sur sentiers techniques. Et n'oubliez pas en Ardèche méridionale, **les chemins sont très caillouteux** !!!
- Avant de vous inscrire, posez-vous les questions suivantes :
  - avez-vous réellement pris la mesure de la difficulté de cette rando raid ?
  - avez-vous la condition physique nécessaire pour vivre et terminer la Valsloppet sans vous mettre en danger ?
  - avez-vous déjà parcouru **4600 m de dénivelé positif** sur 130 km ? (Pour info le sommet du Mont Blanc est à 4809m)
  - disposez-vous d'un bagage technique suffisant pour affronter les montées et descentes techniques sur des sentiers cassants et caillouteux ?
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, notamment en cas d'intempérie.

### 3 Tarifs d'inscription

| PASS                                                                        | 2 jours  | Samedi* | Accompagnant |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------|---------|--------------|
| Une plaque de cadre numérotée et nominative                                 | ✓        | ✓       | ✗            |
| Un bracelet pour accéder aux différentes prestations                        | ✓        | ✓       | ✗            |
| Les cadeaux VALSLOPPET 2022                                                 | ✓        | ✓       | ✗            |
| Le transport des bagages et du matériel de camping (20kg max par vététiste) | ✓        | ✗       | ✗            |
| Plusieurs points de ravitaillements sur le parcours                         | ✓        | ✓       | ✗            |
| Un repas le samedi à midi                                                   | ✓        | ✓       | ✗            |
| Un emplacement pour tente au Camping Le Sablas (à Rosières)                 | ✓        | ✗       | ✗            |
| Une place dans le parking VTT sécurisé                                      | ✓        | ✗       | ✗            |
| Un repas le samedi soir                                                     | ✓        | ✗       | ✓            |
| Le petit déjeuner du dimanche matin                                         | ✓        | ✗       | ✗            |
| Un repas le dimanche à midi                                                 | ✓        | ✗       | ✗            |
| L'accès aux douches à l'arrivée, le dimanche                                | ✓        | ✗       | ✗            |
| Tarifs licenciés FFCT                                                       | 96,00 €  | 29,00 € | 15,00 €      |
| Tarifs non licenciés                                                        | 100,00 € | 33,00 € |              |

\*Attention le retour sur Vinezac n'est pas organisé

### 4 Inscriptions

La VALSLOPPET est ouverte à tous, licenciés FFCT ou non, à condition **d'avoir au moins 16ans**. Les mineurs doivent justifier d'une autorisation parentale et être accompagnés d'un adulte.

**La VALSLOPPET n'est pas ouverte au VTT à Assistance Électrique (VAE)**

Les inscriptions se réalisent **uniquement par Internet**. **Aucune inscription sur place le jour de la rando !!!**

Les vététistes souhaitant s'inscrire devront choisir entre l'une des 2 formules proposées : 2 jours ou journée du samedi. Ils ne pourront pas s'inscrire pour les 2 formules.

Les inscriptions débuteront le **dimanche 27 mars 2022 à 19h00** à l'adresse suivante : <https://inscriptions-ffct.org/valsloppet2022>



- Modes de paiement disponibles :

- Par **carte bancaire** (en ligne).
- Par **chèque**, dans ce cas, validation définitive de l'inscription uniquement à réception du règlement.

**Attention** : nous devons recevoir le chèque **sous 8 jours maximum**, au-delà de ce délai la préinscription sera caduque !!!

Le nombre de places est limité à **350 personnes pour les 2 jours** et **50 personnes** pour la journée de samedi. Le nombre de places étant généralement inférieur aux demandes, les inscriptions sont validées par ordre chronologique et l'arrêt des inscriptions se fera automatiquement et sans préavis lorsque les limites fixées seront atteintes. Aucune liste d'attente ne sera établie. En revanche, dès qu'une place se libère, il sera possible de s'inscrire à nouveau.

- Inscription groupée :

Il n'y aura **aucune inscription groupée** pour les clubs ou autres. De ce fait, nous vous conseillons fortement de vous inscrire chacun individuellement, en optant pour le paiement par chèque si vous souhaitez un paiement groupé.

**Attention** : Nous vous déconseillons de laisser un responsable saisir toutes les inscriptions des participants de votre club ou autres. Il risque de ne pas pouvoir inscrire tout le monde le jour J !!!

## 5 Equipement nécessaire pendant la Randonnée

- Le **port du casque rigide** répondant aux normes CE pour la pratique du vélo est obligatoire et doit être attaché sur l'intégralité du parcours.
- Les participants doivent rouler en autonomie totale. C'est à dire avec un VTT en bon état, avec un nécessaire de réparation minimum (chambres à air, pompe, rustines, dérive chaîne, maillon rapide, clés Allen ...), une trousse à pharmacie de première urgence et un téléphone portable.
- Le point culminant du parcours est à plus de 900 m d'altitude où les orages sont fréquents, emportez un vêtement chaud et un vêtement de pluie.

## 6 Règlement pendant la Randonnée

- Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par les bénévoles présents sur le terrain.
- Le parcours coupe ou emprunte des chemins et des portions de routes ouverts à la circulation. Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les consignes données par les membres de l'organisation. Les participants seront responsables en cas d'accident pour non-respect du code de la route.
- Les participants doivent respecter les autres usagers (randonneurs, coureurs...) des sentiers et chemins et maîtriser leur vitesse.



- En cas d'accident, prévenir les secours et les organisateurs aux numéros délivrés sur la plaque de cadre et indiquer entre quelles **balises** vous vous situez.
- **Tout abandon doit être signalé à l'organisation.** En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.
- La rando est ouverte à toute personne en bonne santé. En vous inscrivant, vous attestez de votre état de santé.
- Une plaque de cadre numérotée et nominative sera fournie, cette plaque devra être mise en place avant le départ et ne pourra être retirée qu'après le retour à VINEZAC. Elle devra être positionnée à l'avant du VTT et être visible.
- Un bracelet sera remis à chaque participant celui-ci devra être **porté au poignet pendant toute la durée de la randonnée.** Ce bracelet permettra d'accéder aux prestations qui lui sont dues.
- Les participants se présentant sans plaque et sans bracelet à un point de ravitaillement, aux repas et au camping pourront s'en voir refuser l'accès.
- Les parcours sont entièrement balisés à la rubalise aux couleurs du CTAV.
- Beaucoup de chemins sont privés et ouverts uniquement les 4 et 5 juin 2022 pour l'organisation de la *VALSLOPPET*. Il est donc **interdit de diffuser la trace GPS du parcours.** Merci de votre compréhension.
- Les participants doivent minimiser leur impact sur l'espace naturel en ayant une attitude qui s'inscrit dans une logique de développement durable. Ainsi vous vous engagez à :
  - Respecter et préserver les milieux naturels.
  - Conserver et ramasser vos déchets.
  - Eviter de gaspiller l'eau et la nourriture.
  - Rester sur les parcours balisés.

## 7 Bivouac

- Le bivouac du samedi soir aura lieu à ROSIERE au camping *Le Sablas* et en **tente uniquement.**
- Chaque participant devra **apporter une tente** ainsi que son matériel de camping (duvet, tapis de sol, matelas ...). Le montage et le pliage de la tente sont à la charge de chaque participant sur l'emplacement qui lui sera réservé.
- Un camion transportera les bagages, les tentes et le matériel de camping de chaque participant du point de départ au point d'arrivée, aller et retour.  
**Attention** : 20kg max par vététiste



- Néanmoins les participants peuvent se loger par leurs propres moyens en dehors du camping alloué au bivouac. Par contre, ils devront absolument être à l'heure pour le départ du parcours du dimanche et aucune remise ne sera consentie sur le tarif d'inscription.
- Un parc à vélo fermé est prévu dans le camping, il sera surveillé pendant toute la durée du bivouac.  
**Attention** : une fois le vélo dans le parc fermé, il sera impossible d'y accéder jusqu'au lendemain matin.
- Le repas du samedi soir est ouvert aux participants possédant un PASS 2 jours et aux accompagnants possédant un PASS Accompagnant.
- Le petit déjeuner du dimanche matin est ouvert uniquement aux participants possédant un PASS 2 jours.

## 8 Conditions d'annulation

Les demandes d'annulation seront prises en considération uniquement par email selon les modalités suivantes :

- En cas d'annulation du participant :
  - **Avant le 21 mai 2022** : remboursement intégral sur présentation d'un certificat médical.
  - **Après le 21 mai 2022** : aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'annulation si alerte météo (alerte orange ou rouge) → report de l'épreuve.
- En cas d'annulation sur décision de l'organisateur → remboursement intégral à tous les participants.

## 9 Droit à l'image :

Tout participant qui prend part à la *VALSLOPPET*, autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à l'événement pour une durée indéfinie.

